

## UN LYCEEN DE PARIS MENACE D'EXPULSION !

Abderazak Moukharbich, élève en bac pro au lycée Chenevière-Malézieu à Paris a été arrêté dans le train à Angers le 10 novembre et placé en rétention à Rennes. Jeune majeur, parrainé en février 2012 à la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, titulaire d'un titre de séjour espagnol qui lui a été volé et qu'il n'a pas pu faire refaire, il risque d'être expulsé.

Quelques semaines à peine après les expulsions de Khatchik et de la famille de Léonarda qui ont fait descendre des milliers de lycéens dans la rue, c'est, de la part du ministère de l'Intérieur, soit une provocation, soit un nouveau « manque de discernement » de ses services... Dans les deux cas, c'est inacceptable et ce ne sera pas accepté.

Si le ministère ne le libère pas il y a gros à parier que ses camarades et ses profs rejoints par ceux de nombreux autres établissements, feront ce qu'il faut pour qu'Abderazak retrouve la liberté et soit régularisé comme il demande depuis 2010 puis en 2012 lorsqu'il a participé au dépôt collectif des lycéens parisiens

Cet événement est l'illustration, une de plus, de l'impossibilité de continuer comme si de rien n'était, de laisser les lycéens et les enfants scolarisés à la merci du discernement ou pas de tel policier ou de tel préfet. Des dispositions légales doivent être prises, en urgence, pour que jamais plus un lycéen ou un enfant scolarisé ou ses parents puissent être placés en rétention et menacés d'expulsion. Ils doivent être régularisés.

Il est évidemment hors de question de laisser expulser Abderazak, ni même de le laisser croupir en centre de rétention. Sa place est dans son lycée, dans sa classe. Demain !